



GESTION  
MONDIALE D'ACTIFS

ÉTATS  
FINANCIERS  
ANNUELS  
2021

FONDS DE LINGOTS D'OR CI

31 DÉCEMBRE 2021

# Table des matières

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b> .....	1
Fonds de lingots d'or CI	
<b>États financiers</b>	
États de la situation financière .....	3
États du résultat global.....	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.....	5
Tableaux des flux de trésorerie .....	6
Inventaire du portefeuille.....	7
Notes des états financiers propres au Fonds .....	8
<b>Notes des états financiers</b> .....	11
<b>Avis juridique</b> .....	16

---

Pour demander un autre format de ce document, veuillez communiquer avec nous à [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com) ou au 1 800 792-9355.

---

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de  
**Fonds de lingots d'or CI**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Fonds de lingots d'or CI** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Queenie Chung.

Toronto, Canada  
Le 21 mars 2022

*Ernst & Young* S.R.L./S.E.V.C.R.L.  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

# Fonds de lingots d'or CI

États financiers (exprimés en \$ US)

## États de la situation financière

aux 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	2021	2020
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Lingots à leur juste valeur	314 269	-
Trésorerie	15	-
Dépôt de garantie pour les placements vendus à découvert	-	-
Profit latent sur les contrats de change à terme	273	-
Montant à recevoir pour la vente de lingots	-	-
Montant à recevoir pour la souscription de parts	-	-
	314 557	-
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Découvert bancaire	-	-
Perte latente sur les contrats de change à terme	-	-
Montant à payer pour l'achat de lingots	-	-
Montant à payer pour le rachat de parts	-	-
Distributions à payer aux porteurs de parts	-	-
Frais de gestion à payer	43	-
Comptes créditeurs et charges à payer	5	-
	48	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	314 509	-

## États de la situation financière (suite)

aux 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 4) :		Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :		Nombre de parts rachetables en circulation :	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Série FNB en \$ US	276 740	-	18,17	19,00	15 230 000	1
Série FNB couverte en \$ CA	24 141	-	23,10*	24,19*	1 320 000	1
Série FNB non couverte en \$ CA	13 628	-	22,95*	-	750 000	-

\*L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, des série FNB couverte en \$ CA et série FNB non couverte en \$ CA est présenté en dollars canadiens.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

États financiers (exprimés en \$ US)

## États du résultat global

pour les périodes closes les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	2021	2020
<b>Revenu</b>		
Profit (perte) net(te) sur les lingots et les dérivés		
Revenu (perte) sur les dérivés	-	-
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de lingots et de dérivés	1 552	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des lingots et des dérivés	11 779	-
<b>Profit (perte) net(te) total(e) sur les lingots et les dérivés</b>	<b>13 331</b>	<b>-</b>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	3	-
Rabais sur frais	-	-
<b>Total des autres revenus</b>	<b>3</b>	<b>-</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>13 334</b>	<b>-</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 5)	481	-
Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille	3	-
Frais du comité d'examen indépendant	1	-
Droits de garde	-	-
Coûts de communication de l'information aux porteurs de parts	-	-
Frais d'audit	-	-
Frais juridiques	-	-
Taxe de vente harmonisée	44	-
Frais d'inscription	-	-
Frais de licence	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>529</b>	<b>-</b>
Coûts pris en charge par le gestionnaire (note 5)	-	-
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>12 805</b>	<b>-</b>

## États du résultat global (suite)

pour les périodes closes les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série :		Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :		Nombre moyen pondéré de parts :	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Série FNB en \$ US	15 019	-	0,91	-	16 512 768	1
Série FNB couverte en \$ CA	(2 288)	-	(2,28)	-	1 003 277	1
Série FNB non couvert en \$ CA	74	-	0,18	-	415 333	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

États financiers (exprimés en \$ US)

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

pour les périodes closes les 31 décembre (en milliers de dollars)

	Série FNB en \$ US		Série FNB couverte en \$ CA		Série FNB non couverte en \$ CA		Total du Fonds	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 019	-	(2 288)	-	74	-	12 805	-
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>								
Revenu net de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
Profits nets réalisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Produit de l'émission de parts rachetables	424 703	-	37 438	-	13 554	-	475 695	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat de parts rachetables	(162 982)	-	(11 009)	-	-	-	(173 991)	-
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	261 721	-	26 429	-	13 554	-	301 704	-
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	276 740	-	24 141	-	13 628	-	314 509	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	276 740	-	24 141	-	13 628	-	314 509	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

États financiers (exprimés en \$ US)

## Tableaux des flux de trésorerie

pour les périodes closes les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 805	-
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de lingots et de dérivés	(1 552)	-
(Profit) perte de change latent(e) sur la trésorerie	-	-
Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille	3	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des lingots et des dérivés	(11 779)	-
Produit de la vente et de l'échéance de lingots et de dérivés	1 799	-
Achat de lingots et de dérivés	(1 309)	-
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	43	-
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs	5	-
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	15	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts	-	-
Montant versé au rachat de parts	-	-
Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	-	-
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	-	-
Profit (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	-	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	15	-
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	-	-
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période</b>	15	-
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	-	-
Intérêts payés*	-	-
Impôts à recouvrer (payés)	-	-

\*Les dividendes et intérêts reçus ainsi que les dividendes et intérêts payés sont liés aux activités d'exploitation du Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



# Fonds de lingots d'or CI

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (exprimé en \$ US)

Nombre d'onces	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>LINGOTS</b>				
172 666	Lingots d'or 400 oz	302 763 265	314 269 277	99,92
<b>Total lingots</b>		<b>302 763 265</b>	<b>314 269 277</b>	<b>99,92</b>
Ajustement au titre des coûts de transaction		-		
<b>Total des placements</b>		<b>302 763 265</b>	314 269 277	99,92
Gains (pertes) latent(e)s sur le(s) contrat(s) de change à terme			272 655	0,09
Autres actifs (passifs) nets			(33 349)	(0,01)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>314 508 583</b>	<b>100,00</b>

## Contrat(s) de change à terme

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Position	Devise vendue	Position	Taux contractuel	Profit (perte) latent(e) (\$)
Banque HSBC, Toronto	A-1	21 janvier 2022	CAD	30 399 007	USD	23 793 000	1,28	272 655
<b>Valeur totale du (des) contrat(s) de change à terme</b>								<b>272 655</b>

\*Note de crédit selon S&P Global Ratings.

Les pourcentages indiqués représentent les placements à la juste valeur par rapport à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

# Fonds de lingots d'or CI

Notes annexes propres au Fonds (exprimé en \$ US)

## Compensation des instruments financiers (note 2)

Les tableaux suivants montrent l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds de l'exercice de tous les droits à compensation.

au 31 décembre 2021

	Montants admissibles à la compensation			Exposition nette (en milliers de dollars)
	Actif (passif) brut (en milliers de dollars)	Instruments financiers (en milliers de dollars)	Garantie reçue (payée) (en milliers de dollars)	
Actifs dérivés - Contrats de change à terme	273	-	-	273
Actifs dérivés - Swaps et options sur swaps	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>273</b>
Passifs dérivés - Contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés - Swaps et options sur swaps	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

au 31 décembre 2020

	Montants admissibles à la compensation			Exposition nette (en milliers de dollars)
	Actif (passif) brut (en milliers de dollars)	Instruments financiers (en milliers de dollars)	Garantie reçue (payée) (en milliers de dollars)	
Actifs dérivés - Contrats de change à terme	-	-	-	-
Actifs dérivés - Swaps et options sur swaps	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Passifs dérivés - Contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés - Swaps et options sur swaps	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

Notes annexes propres au Fonds (exprimé en \$ US)

## Commissions (note 2)

pour les périodes closes les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021	2020
Commissions de courtage	-	-
Paiements indirects <sup>†</sup>	-	-

## Transactions sur parts rachetables (note 4)

pour les périodes closes les 31 décembre

	Série FNB en \$ US		Série FNB couverte en \$ CA		Série FNB non couverte en \$ CA	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	1	-	1	-	-	-
Parts rachetables émises contre trésorerie	24 410 000	1	1 940 000	1	750 000	-
Parts rachetables émises aux fins du réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	(9 180 001)	-	(620 001)	-	-	-
<b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>	15 230 000	1	1 320 000	1	750 000	-

<sup>†</sup> Une partie des commissions de courtage payées a été utilisée pour payer les services de recherche et de données du marché; ce sont les accords de paiement indirect. Ce montant a été estimé par le gestionnaire du Fonds. Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

Notes annexes propres au Fonds (exprimé en \$ US)

## Taux des frais de gestion (note 5)

au 31 décembre 2021 (en %)

	Taux des frais de gestion annuels :
Série FNB en \$ US	0,155
Série FNB couverte en \$ CA	0,155
Série FNB non couverte en \$ CA	0,155

## Pertes reportées en avant (note 6)

au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
<b>Pertes en capital reportées en avant :</b>	-
<b>Pertes autres qu'en capital expirant en :</b>	
2031	-
2032	-
2033	-
2034	-
2035	-
2036	-
2037	-
2038	-
2039	-
2040	-
2041	-
<b>Total</b>	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds de lingots d'or CI

## Notes des états financiers

### 1. LE FONDS

Le Fonds de lingots d'or CI (le « Fonds ») est un fonds commun de placement négocié en bourse établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie modifiée et reformulée en date du 18 décembre 2020.

Placements CI Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de CI Financial Corp. (Bourse de Toronto [TSX] : CIX). La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le « dépositaire ») du Fonds. Le dépositaire a conclu une convention de sous-dépositaire avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (le sous-dépositaire). Le sous-dépositaire a conclu un autre contrat de sous-dépositaire avec JPMorgan Chase Bank, N.A. (le dépositaire de l'or) pour assurer la garde physique des lingots d'or du Fonds.

L'adresse du siège social du Fonds est le 15, rue York, deuxième étage, Toronto (Ontario), M5J 0A3. Le 1<sup>er</sup> août 2021, l'adresse du bureau principal du Fonds a changé, du 2, rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario), M5C 3G7, au 15, rue York, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario), M5J 0A3.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2022.

Le gestionnaire est une filiale de CI Financial Corp.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition à l'or. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit et détient la quasi-totalité de ses actifs dans des lingots d'or à long terme afin d'offrir aux investisseurs un moyen rentable et pratique d'investir dans l'or.

En date du 18 décembre 2020, le Fonds offre des parts de la série FNB en \$ US qui peuvent être achetées uniquement en dollars américains, et des parts de série FNB couverte en \$ CA, qui peuvent être achetées uniquement en dollars canadiens. Depuis le 22 mars 2021, le Fonds offre également des parts de série FNB non couverte en \$ CA, qui ne peuvent être achetées qu'en dollars canadiens. Elles sont en vente de manière continue.

Les états de la situation financière sont au 31 décembre 2021 et 2020, l'état du résultat global, les variations des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables et les flux de trésorerie sont pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et la période close le 31 décembre 2020.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le présent état financier a été établi conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

#### a. Lingot d'or

Les lingots d'or sont évalués à leur juste valeur, les pertes ou les profits réalisés et non réalisés étant comptabilisés en résultat.

Les lingots d'or sont comptabilisés à la date de transaction, qui est la date à laquelle un Fonds s'engage à acheter ou à vendre les lingots d'or. Tout profit (perte) latent découlant des avoirs en lingots est inscrit à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des lingots d'or et des dérivés », à l'état résultat global, jusqu'au moment où les avoirs en lingots sont vendus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés à l'état du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente des lingots d'or et de dérivés ».

#### b. Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds classe et évalue ses placements dans les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspondent au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière si, et seulement si, le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler les montants nets, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### c. Trésorerie

La trésorerie correspond aux espèces en dépôt.

#### d. Coût du lingot d'or

Le coût du lingot d'or représente la juste valeur du lingot d'or au moment de l'achat.

#### e. Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar américain.

Les montants en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle comme suit : les placements, les contrats de change à terme et les autres actifs et passifs à la juste valeur, au cours du change de clôture chaque jour ouvrable; les revenus et les charges, les achats, les ventes et les règlements de placements, au cours du change en vigueur à la date des opérations en cause. Les gains (ou pertes) de change relatifs à la trésorerie sont présentés sous la rubrique « Gain (perte) de change sur la trésorerie » dans l'état du résultat global et ceux relatifs aux lingots d'or et aux dérivés sont présentés sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur la vente de lingots d'or et de dérivés » et « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur la valeur des lingots d'or et des dérivés » dans l'état du résultat global.

#### f. Évaluation des parts

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée à la fin de chaque jour où le gestionnaire est ouvert pendant une journée complète d'activité en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts par le nombre de parts en circulation de cette série.

La valeur liquidative de chaque série est calculée selon la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part du passif collectif du Fonds revenant à cette série et le passif attribuable à cette série. Les charges attribuables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus et charges ainsi que les profits et les pertes sont imputés proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative utilisée aux fins des transactions avec les porteurs de parts et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables utilisé aux fins de présentation de l'information financière selon les IFRS.

# Fonds de lingots d'or CI

## Notes des états financiers (suite)

### g. Classement des parts

Les parts du Fonds sont classées comme passifs financiers conformément à la IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), car elles ne répondent pas à la définition des instruments remboursables au gré du porteur devant être classés en capitaux propres conformément à l'IAS 32 aux fins de la présentation de l'information financière.

### h. Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille

Les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés lors de l'achat et de la vente de titres, sont comptabilisés dans les états du résultat global sous « Commissions et autres coûts de transaction ».

### i. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les états du résultat global est déterminée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de Fonds par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### j. Contrats de change à terme

Les Fonds sont autorisés à conclure des contrats de change à terme de temps à autre. Les contrats de change à terme sont évalués chaque jour d'évaluation selon la différence entre le taux prévu aux termes du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée en fonction du risque de contrepartie. Tout profit (perte) latent découlant des contrats de change à terme est inscrit dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » et dans les états de la situation financière sous « Profit (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme », jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou échus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de lingots d'or et de dérivés ».

### k. Compensation des instruments financiers

Les informations présentées dans les tableaux « Compensation des instruments financiers » dans la note annexe propre au Fonds de chaque Fonds comprennent les actifs et passifs des contrats de change à terme qui sont assujettis à un accord de compensation exécutoire. Les transactions avec des contreparties individuelles sont régies par des accords de compensation distincts. Chaque accord prévoit un règlement net de certains contrats ouverts pour lesquels le Fond et la contrepartie concernée choisissent de régler leurs contrats sur une base nette. En l'absence d'un tel choix, les contrats seront réglés sur une base brute. Cependant, chaque partie à l'accord de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts sur une base nette en cas de défaillance de l'autre partie.

Les accords de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association Inc. (« accord de compensation ISDA ») régissent les opérations sur instruments financiers dérivés de gré à gré conclus par le Fond et des contreparties choisies. Les accords de compensation ISDA prévoient des dispositions pour les obligations générales, les représentations, les accords, les garanties et les cas de défaillance ou de résiliation. Les clauses de résiliation comprennent des dispositions qui peuvent permettre aux contreparties de choisir une résiliation anticipée et de provoquer un règlement de toutes les opérations en cours en vertu de l'accord de compensation ISDA applicable. Tout choix de résiliation anticipée pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers. La juste valeur des opérations sur instruments financiers dérivés de gré à gré, nette de la garantie reçue ou des biens donnés en garantie par la contrepartie à la fin de l'exercice est décrite dans chaque note annexe propre au Fonds de chaque Fonds, le cas échéant.

Le Fonds peut être assujéti à plusieurs accords-cadres ou accords de compensation, avec certaines contreparties. Ces accords-cadres réduisent le risque de contrepartie lié aux opérations pertinentes en spécifiant les mécanismes de protection de crédit et en fournissant une normalisation qui améliore la certitude juridique. Puisque les opérations ont des mécanismes différents et sont parfois négociées par différentes entités juridiques d'une contrepartie, chaque type d'opération peut être couvert par un accord-cadre différent, d'où la nécessité d'avoir plusieurs accords avec une seule contrepartie. Comme les accords-cadres sont propres aux opérations uniques visant différents types d'actifs, ils permettent au Fond de dénouer et de régler son exposition totale à une contrepartie en cas de défaillance à l'égard des opérations régies par un accord unique avec une contrepartie.

### l. Taxe de vente harmonisée

Certaines provinces, y compris l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador (chacune, une juridiction fiscale participante), ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (« TVP ») avec la taxe fédérale sur les produits et services (« TPS »). La taxe de vente harmonisée (« TVH ») correspond au taux de 5 % de la TPS fédérale combiné à celui de la TVP des provinces concernées. La province de Québec perçoit également la taxe de vente du Québec (« TVQ ») de 9,975 %. La TVH à verser ou à recevoir est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts et la valeur de leur participation dans le Fonds à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le Fonds. Le taux effectif des taxes de vente applicable du Fonds est fonction de la répartition des placements des porteurs de parts entre les provinces. Il est calculé selon le taux de TVH ou, si la province concernée n'applique pas la TVH, selon le taux de TPS ou de la TVQ. Tous les montants à ce titre sont inscrits au poste « Taxe de vente harmonisée » des états du résultat global.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture et sur les montants présentés des revenus et des charges pour la période de présentation de l'information financière. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fond aux fins de la préparation des états financiers :

### IFRS 10 – États financiers consolidés (IFRS 10)

Conformément à la norme IFRS 10, le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, qui exige que le Fonds obtienne des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir des services de gestion d'investissement, qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux, et qui évalue et mesure le rendement de ses placements sur la base de la juste valeur. Par conséquent, le Fonds ne consolide pas ses placements dans des filiales, le cas échéant, mais les évalue plutôt à la JVRN, comme l'exige la norme comptable.

## 4. PARTS

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et transférables d'un nombre illimité de séries de parts, dont chacune représente une participation indivise dans l'actif net du Fonds. Les variations pertinentes relatives aux souscriptions et aux rachats de parts de chaque Fonds sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément aux politiques et aux objectifs de gestion des risques décrits aux notes 1 et 9, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour régler les rachats en utilisant une facilité d'emprunt à court terme ou en cédant des placements au besoin.

# Fonds de lingots d'or CI

## Notes des états financiers (suite)

### Rachats

Tout jour de bourse, en plus de la possibilité de vendre des parts à la Bourse de Toronto, les porteurs de parts du Fonds peuvent racheter (i) des parts du Fonds à un prix de rachat par part égal à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, moins les frais de rachat applicables déterminés par le gestionnaire; ou (ii) un nombre prescrit de parts (NPP) ou un multiple du NPP du Fonds pour un montant en espèces égal à la valeur liquidative de ce nombre de parts du Fonds, moins les frais de rachat applicables déterminés par le gestionnaire.

Le 31 décembre 2021, aucun investissement initial n'avait été fait par le gestionnaire dans le fonds (38 \$ en 2020).

Les informations relatives aux opérations sur parts figurent dans les notes propres au Fonds des états financiers.

## 5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

### Frais de gestion

Le gestionnaire du Fonds, en contrepartie de frais de gestion, fournit les services de gestion nécessaires au fonctionnement quotidien du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements du Fonds et la prestation de services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants.

Le taux annuel des frais de gestion pour chaque série du Fonds est de 0,155 %. Les frais de gestion sont calculés sur la base d'un pourcentage de la NAV de chaque série du Fonds à la fin de chaque jour ouvrable, plus les taxes applicables, et sont payables mensuellement.

### Frais d'émission

Tous les frais liés à l'émission de parts sont pris en charge par le Fonds, à moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse.

### Charges d'exploitation

Le gestionnaire assume toutes les charges d'exploitation du Fonds (autres que les taxes de toute sorte, les coûts d'emprunt et les frais, coûts et charges associés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire).

Le Fonds est responsable du paiement de ses coûts de transaction, qui comprennent les frais de courtage, la marge, les commissions de courtage et tous les autres frais de transaction, y compris les coûts du change, selon le cas.

## 6. IMPÔT SUR LE REVENU

Le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui ne sont ni payés ni payables peut, en général, être recouvré en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans les lois provinciales de l'impôt sur le revenu, lorsque des rachats sont effectués. À l'occasion, le Fonds pourra verser des distributions supérieures à ses revenus. Ces distributions sont des remboursements de capital et ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Voir les notes annexes propres au Fonds pour obtenir plus d'information sur les reports en avant de pertes.

## 7. RÉINVESTISSEMENT DES DISTRIBUTIONS

Il n'est pas prévu que le Fonds procède à des distributions en espèces.

Le Fonds peut verser des distributions. Ces distributions peuvent être versées sous forme de parts et/ou d'espèces. Toute distribution payable en parts augmentera le prix de base rajusté total des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le paiement d'une telle distribution en parts, le nombre de parts en circulation sera automatiquement consolidé de sorte que le nombre de parts en circulation après cette distribution sera égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non-résident dans la mesure où l'impôt devait être retenu à l'égard de la distribution.

## 8. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire gère et administre les activités commerciales et les affaires du Fonds, à l'exception des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille requis par le Fonds. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés selon le montant de la contrepartie dont ont convenu les parties.

## 9. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

### Incidence du Coronavirus 19 (COVID-19)

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les mesures d'urgence adoptées en réaction à cet enjeu ont fortement perturbé les activités commerciales à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux et les marchés financiers ont affiché une forte volatilité et des rendements considérablement faibles. Les gouvernements ont donc mis en œuvre d'importantes mesures monétaires et budgétaires afin de stabiliser les conditions économiques. La situation ne cesse d'évoluer et, pour l'instant, il est très difficile de déterminer et de prévoir avec certitude les répercussions de la pandémie de COVID-19. Cela dit, ces conséquences pourraient nettement influencer sur les résultats et les rendements futurs du Fonds. Compte tenu de l'incertitude et de la volatilité accrues sur les marchés à l'heure actuelle, le gestionnaire continue de surveiller de près les effets de la pandémie sur l'exposition au risque du Fonds découlant des placements en portefeuille.

### Gestion des risques

Le Fonds est exposé à divers risques liés aux instruments financiers : risque de concentration, risque de liquidité et risque de marché. L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux lingots d'or. Les prix de l'or peuvent fluctuer quotidiennement en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des conditions du marché, des changements politiques et des cours mondiaux de l'or. Investir dans l'or peut être une opération hautement spéculative et volatile.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition à l'or et le Fonds ne devrait pas avoir d'exposition à d'autres placements ou actifs. Hormis la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans l'or. La valeur liquidative du Fonds peut être plus volatile que la valeur d'un portefeuille ou d'un fonds de placement plus largement diversifié et peut fluctuer considérablement sur de courtes périodes. Cela peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative du Fonds.

# Fonds de lingots d'or CI

## Notes des états financiers (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fond ne puisse pas respecter ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Afin de maintenir la liquidité, le Fonds cédera ses actifs si nécessaire. Tous les passifs financiers arrivent à échéance dans trois mois ou moins.

### Risques liés à la source de prix

L'or est négocié dans le monde entier et 24 heures sur 24 par le biais de transactions de gré à gré (dont les principaux centres sont à Londres, New York et Zurich), ainsi que par le biais de bourses (dont la plus importante est le COMEX, exploité par New York Mercantile Exchange, Inc.) Le prix de l'or est déterminé deux fois par jour (en dollars américains) par un processus d'enchères mené par l'ICE Benchmark Administration Limited et publié par la London Bullion Market Association (la LBMA). L'or détenu par le Fonds est évalué sur la base du prix de l'or déterminé dans le cadre de la séance de l'après-midi, qui débute à 15 heures, heure de Londres, Angleterre (le LBMA Gold Price PM), ou au moyen de tout autre prix ou indice de marché sélectionné par le gestionnaire de temps à autre.

Les divergences potentielles dans le calcul du LBMA Gold Price PM, ainsi que toute modification future du LBMA Gold Price PM, pourraient avoir une incidence sur la valeur de l'or détenu par le Fonds et pourraient avoir un effet négatif sur la valeur d'un placement dans les parts du Fonds.

Au 31 décembre 2021, le Fonds était principalement investi dans l'or et, par conséquent, le Fonds était sensible aux variations du prix de l'or.

Au 31 décembre 2021, si la juste valeur de l'or avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 31 427 000 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence peut être importante.

### Risque lié à la garde de l'or

Il existe un risque qu'une partie ou la totalité des lingots d'or du Fonds soit perdue, endommagée ou volée, nonobstant le traitement des livraisons de lingots d'or par le dépositaire d'or et le stockage des lingots d'or dans ses coffres. Les lingots d'or achetés par le Fonds sont attribués par la contrepartie concernée dans un délai et d'une manière commercialement raisonnables. Il existe une période entre le moment où le Fonds a acheté des lingots d'or et le moment où ces lingots d'or ont été entièrement attribués au Fonds, ou lorsque le Fonds rachète des parts, pendant laquelle le Fonds détiendra des lingots d'or non attribués. Le Fonds tente de limiter la durée de la période pendant laquelle les lingots d'or ne sont pas attribués. Pendant cette période, le Fonds est exposé au risque de crédit de la contrepartie et/ou des vendeurs de lingots d'or. Rien ne garantit que les pertes attribuables à la détention de lingots d'or non attribués seront récupérées par le Fonds. En outre, l'accès aux lingots d'or du Fonds pourrait être restreint par des catastrophes naturelles, des actions humaines ou des pandémies. L'un ou l'autre de ces événements peut avoir un effet négatif sur les actifs du Fonds et, par conséquent, sur un placement dans les parts du Fonds.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie à un instrument financier ne puisse pas respecter ses obligations financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la note de crédit de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds correspond à leur valeur comptable présentée dans les états de la situation financière.

Les soldes de trésorerie présentés dans les états de la situation financière sont conservés par le dépositaire. Le gestionnaire surveille régulièrement la solvabilité du dépositaire. La note de crédit du dépositaire au 31 décembre 2021 était de AA-.

Au 31 décembre 2021, l'exposition du Fonds au risque de crédit lié aux dérivés était peu importante.

### Risque de change

Le risque de change provient d'instruments financiers qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Par conséquent, le Fonds peut être exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises varie à cause de fluctuations des taux de change.

Devise	Exposition aux instruments financiers	Dérivés	Exposition nette	Actif net (%)
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
Dollar canadien	9	24 066	24 075	7,7
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>24 066</b>	<b>24 075</b>	<b>7,7</b>

Au 31 décembre 2021, si le dollar américain avait augmenté ou diminué de 10 % par rapport à toutes les autres devises détenues dans le Fonds, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 408 000 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence peut être importante.

### Hierarchie des justes valeurs

Le Fonds est tenu de classer les actifs et les passifs évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur.

Les placements évalués selon des cours cotés sur des marchés actifs sont classés au niveau 1.

Les instruments qui sont négociés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués selon les cours du marché, les cotations de courtiers ou d'autres sources d'évaluations étayées par des données observables sont classés au niveau 2.

L'évaluation des placements classés au niveau 3 repose sur des données non observables importantes.

La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Le tableau ci-dessous résume les données utilisées par le Fonds pour l'évaluation des placements et des dérivés du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

#### Positions acheteur à la juste valeur au 31 décembre 2021

	Niveau 1 (en milliers de dollars)	Niveau 2 (en milliers de dollars)	Niveau 3 (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Lingots	314 269	-	-	314 269
Dérivés, nets	-	273	-	273
<b>Total</b>	<b>314 269</b>	<b>273</b>	<b>-</b>	<b>314 542</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de la période close le 31 décembre 2021.

## 10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

### Conflit entre l'Ukraine et la Russie

Après le 31 décembre 2021, l'intensification du conflit entre l'Ukraine et la Russie a entraîné une volatilité et une incertitude importantes sur les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, y compris le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées à la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie et certains titres ont subi



# Fonds de lingots d'or CI

*Notes des états financiers (suite)*

---

une baisse importante de leur valeur ou pourraient ne plus être négociables. Ces actions ont perturbé considérablement les activités de placement et les entreprises exerçant leurs activités en Russie. L'incidence à plus long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations est incertaine.

À mesure que la situation évolue, le gestionnaire continue de surveiller les événements en cours et leur incidence sur les stratégies de placement.

# Avis juridique

---

Certains noms, mots, phrases, graphismes ou conceptions graphiques figurant dans ce document peuvent constituer des noms commerciaux, des marques déposées ou non déposées, ou des marques de service de Gestion mondiale d'actifs CI. Fonds CI, CI Financial, Placements CI et la conception graphique de Placements CI sont des marques déposées de Gestion mondiale d'actifs CI. Les marques et noms des logos CI et icône CI sont la propriété de Gestion mondiale d'actifs CI et sont utilisés sous licence. Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une société enregistrée de CI Investments Inc.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais des exemplaires supplémentaires des présents états financiers en composant le **1 877 642-1289**, en écrivant à [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com) ou en communiquant avec votre représentant.

Ce document, ainsi que tout autre renseignement au sujet du Fonds, est disponible à l'adresse [www.firstasset.com](http://www.firstasset.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Pour plus d'informations, veuillez visit [www.firstasset.com](http://www.firstasset.com).**

AR\_F 03/22